



## « Cycle du projet et financements internationaux »

**8 au 12 octobre 2018 – Kenitra – MAROC**

L'AIRF, en partenariat avec la Région Rabat-Salé-Kénitra, (Maroc), a organisé du 8 au 12 octobre 2018 l'atelier «cycle du projet et financements internationaux » à Kenitra au siège annexe de la Région Rabat-Salé-Kénitra, du 8 au 12 octobre 2018. L'atelier a été ouvert par M. Abdelkébir BERKIA, Vice-président de la Région Rabat-Salé-Kénitra et Secrétaire général de l'AIRF.

Cet atelier a été suivi par 19 chefs de projets des collectivités membres de l'AIRF issus du Bénin (UCOZ), du Burkina Faso (Hauts bassins et Centre-Ouest), du Maroc (Drâa-Tafilalet, Fès-Meknes, Marrakech-Safi, Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Sous-Massa) et du Sénégal (Birkilane, Association des départements du Sénégal, Ville de Pikine).

L'atelier est encadré par les deux experts de l'AIRF, Patrice DUFOUR, Vice-président d'Aidimpact, spécialiste des questions de développement et d'efficacité de l'aide et Filipe SANTOS, fondateur d'Arkipelago Consulting, service d'appui juridique aux projets financés par l'Union européenne. Il a pour objectif d'initier les participants aux outils méthodologiques permettant de concevoir un projet de développement susceptible d'être financé par la Commission européenne ou autres bailleurs de fonds internationaux.

Il a été abordé au cours de la formation :

- les différentes étapes du cycle du projet et des principaux acteurs
- les outils de diagnostic et l'approche du cadre logique
- les méthodes de formulation d'un projet de la Commission Européenne

Les apports théoriques sont complétés par des travaux sur un cas « fil rouge » permettant aux participants de mettre en pratique les concepts enseignés et par des visites de terrain. Une présentation et une visite de l'Atlantic Free Zone de Kenitra a été proposée et a fortement intéressé tous les participants.

La soirée de clôture s'est tenue en présence de M. Abdessamad SEKKAL, Président de la Région Rabat-Salé-Kénitra et de M. Abdelkébir BERKIA, Vice-Président de la Région et Secrétaire général de l'AIRF.

Ils ont été remerciés chaleureusement par tous les participants pour les moyens mis en œuvre pour que cet atelier se tienne dans d'excellentes conditions. Le Président SEKKAL a rappelé « *l'intérêt d'avoir des cadres bien formés pour faire avancer la décentralisation et la régionalisation dans les pays Africains* »

L'atelier « Cycle du projet et financements internationaux » est la première étape du dispositif opérationnel « Service d'appui-conseil » que l'AIRF a mis en place pour répondre aux besoins exprimés par ses membres pour capter efficacement les fonds internationaux nécessaires à leurs projets de développement.

**La 2<sup>ème</sup> étape est un atelier « Montage de projet »** qui s'adresse aux chefs de projets ayant déjà suivi la 1<sup>ère</sup> étape et qui souhaitent bénéficier du service des experts pour finaliser un projet prioritaire pour leur collectivité. Il s'agit d'une aide individuelle pour chaque projet soumis aux experts pendant l'atelier.

**3<sup>ème</sup> étape :** Elle peut être indépendante des 2 premières. L'AIRF soumet à ses experts, sur demande des Présidents des collectivités membres, les dossiers répondant à un appel à projets (AAP) pour **une analyse-conseil et une aide au montage du projet** avant soumission aux bailleurs, ce qui permet de préparer et déposer de manière efficace les dossiers. Le coût de l'expertise est pris en charge par l'AIRF.

**4<sup>ème</sup> étape : formation « Gestion de projets » :** Elle s'adresse aux chefs de projets chargés de la gestion des subventions attribuées à leur collectivité ou en attente de réponse d'un bailleur de fonds. L'objectif général de cette formation est d'apprendre à gérer financièrement et contractuellement un contrat de subvention financé par la DG EuropeAid (Commission européenne) ou d'autres bailleurs de fonds internationaux.

Enfin, l'AIRF effectue une veille sur les dispositifs financiers des bailleurs de fonds et diffuse périodiquement **une lettre spécifique d'information** adaptée aux demandes des Régions et une liste de Référents projets a été mise en place, afin de favoriser une dynamique d'échanges et de savoir-faire.